

Le projet de vie en EHPAD ou service de Long Séjour

Public : personnel soignant.

Durée : 3 jours consécutifs.

Objectifs spécifiques :

- mettre en œuvre des conditions de vie permettant la sauvegarde d'un dynamisme identitaire par le respect des personnalités, le développement des personnes par la réponse à des besoins individuels ;
- offrir à toute personne accueillie les meilleures conditions d'accompagnement et de soins ;
- appréhender les notions de qualité de vie et de qualité de soins ;
- inscrire le résident dans une dynamique de projet, adaptée à son degré d'autonomie.

Contenu et formateur (un Cadre de Santé ou Directeur des Soins) :

Jour 1 :

- I - Le cadre législatif et réglementaire.
- II - La recherche de qualité : présentation du Référentiel Angélique et du programme Mobiquat.
- III - Le projet de vie et le projet de soins : comme concrétisation des savoir-faire et évolutions des pratiques.

Jour 2 :

- I - Les orientations propres au projet de soins.
- II - Les axes du projet de vie : la prise en considération des valeurs, attentes et désirs de chaque personne âgée, la dimension sociale, la vie quotidienne, la prise en charge adaptée et spécifique à chaque résident, la prévention de la perte d'autonomie, la stimulation des fonctions cognitives, la prise en charge de la douleur.

Jour 3 :

- I - L'importance de l'évaluation des besoins des personnes âgées dans la mise en œuvre des projets de vie et de soins :
 - compte tenu des observations faites sur la réalité du vieillissement ;
 - l'importance du bilan initial et son analyse, comme socle du projet de vie individuel.
- II - Réflexion au sein du groupe sur la dimension d'humanité au cœur du soin.
- III - Bilan de la formation